

Votre rapport ainsi que l'*Énoncé* du gouvernement reflètent les valeurs profondes que les Canadiens et les Canadiennes veulent voir véhiculer par le Canada à l'étranger. Notre population souhaite une politique étrangère qui soit à la fois dynamique et indépendante. Tout comme votre rapport, l'*Énoncé* du gouvernement fait état des changements majeurs qui se sont produits dans le monde et souligne les défis auxquels fait face le Canada ainsi que les occasions qui s'offrent de bâtir un monde meilleur. Le gouvernement convient qu'il doit être sélectif dans ses interventions. Pour cette raison, et compte tenu des restrictions budgétaires actuelles, le gouvernement devra, pour réaliser ses objectifs en matière de politique étrangère, réaffecter les ressources existantes.

À la lumière de ces considérations, le gouvernement a décidé d'axer la politique étrangère du Canada sur les trois objectifs prioritaires suivants: **promouvoir la prospérité et l'emploi; protéger notre sécurité, dans un cadre mondial stable; et projeter les valeurs et la culture canadiennes.**

Reprenons maintenant en détail ces objectifs dans le même ordre que dans votre rapport :

En matière de **sécurité**, le gouvernement convient qu'il faut adopter un concept plus large de sécurité, de sorte qu'il englobe autant les facteurs militaires que non militaires. Notre sécurité commune peut, à long terme, être gravement compromise par l'évolution des tendances mondiales dans de nombreux domaines : environnement, démographie, migration, tensions ethniques, santé, développement. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international créera un bureau chargé des enjeux globaux, qui relèvera d'un sous-ministre adjoint, afin d'assurer une meilleure cohérence entre les politiques canadiennes touchant la sécurité dans ses aspects non militaires.

Comme l'annonçait le Livre blanc sur la défense, le maintien de la paix demeurera un mandat international de premier plan pour les Forces armées canadiennes, une fois celles-ci rééquilibrées. Le Canada appuiera la réforme de l'ONU et du Conseil de sécurité (le Comité a fait des recommandations pertinentes à cet égard) et il cherchera à siéger au Conseil de sécurité en 1999-2000. Le Canada demeurera actif au sein du NORAD, de l'OTAN et de l'OSCE, et il continuera à participer au dialogue sur la sécurité touchant l'Amérique latine, l'Asie-Pacifique et l'Afrique. L'*Énoncé* décrit plus en détail ces points.

Dans le domaine de la **politique commerciale**, le gouvernement continuera de participer à la construction d'un système de commerce multilatéral fondé sur la primauté du droit et non sur des rapports de force. Le gouvernement poursuivra aussi les négociations dans les dossiers non encore réglés, à la suite de l'Uruguay Round, et, comme le suggère le Comité, il poursuivra des liens appropriés entre politique commerciale et droits de la personne, environnement et normes de travail. Dans certains cas, ces liens pourront être traités directement par l'OMC; dans d'autres cas, un complément d'étude sera requis au niveau de l'OCDE ou d'autres institutions comme l'OIT.